

Des taux de chômage élevés mais d'importantes disparités entre les départements

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 185 • Janvier 2025

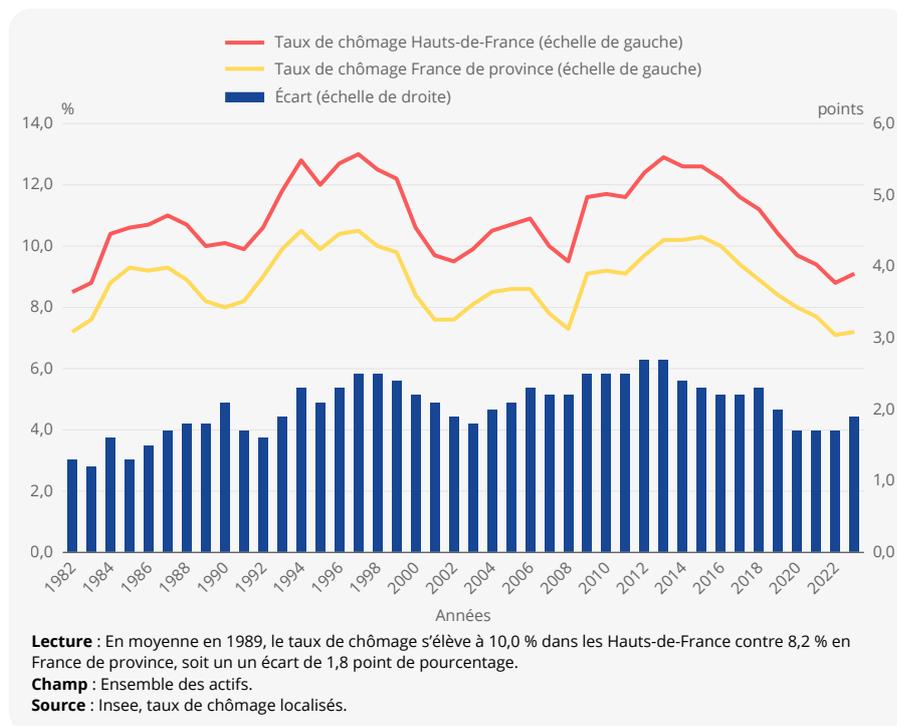


Depuis 40 ans, le taux de chômage dans les Hauts-de-France se maintient plusieurs points au-dessus de la moyenne de province. Il suit cependant les grandes tendances liées aux périodes de crise ou de croissance économique. Du fait du tissu productif de la région où sont implantés de nombreux établissements appartenant à des grands groupes nationaux ou multinationaux, le taux de chômage a tendance à réagir de manière accentuée à la conjoncture économique. En 2023, il s'établit à 9,1 % contre 7,2 % pour la province. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le dynamisme de l'emploi a permis un recul du taux de chômage depuis la fin des années 1980 malgré une croissance soutenue de la population active dans ces deux départements très jeunes. Dans l'Aisne, en dépit de la déprise démographique, le chômage a au contraire fortement augmenté du fait des importantes destructions d'emplois : en 2022, le département enregistre ainsi le deuxième taux de chômage le plus élevé de province. La Somme présente un profil moyen pour la région avec un taux de chômage plus élevé qu'en moyenne de province mais qui a légèrement diminué sur les trois dernières décennies. À l'inverse, du fait des potentialités offertes par la proximité avec l'Île-de-France, le taux de chômage de l'Oise est le plus faible de la région.

Depuis 1982, le **taux de chômage** des Hauts-de-France se maintient parmi les plus élevés des régions de province, même s'il a évolué au gré des périodes de croissance ou de crise économique ► **figure 1**. Les suites du choc pétrolier de 1979, la crise immobilière des années 1990, celle des subprimes à partir de 2009 ont été autant d'épisodes de hausse du chômage, tant dans la région qu'en France. Au final, le taux de chômage des Hauts-de-France retrouve en 2023 un niveau proche de celui de 1982 (9,1 % contre 8,5 %). Entre ces deux dates, les fluctuations conjoncturelles, dictées par les phénomènes nationaux ou internationaux, s'approchent de celles de l'ensemble de la France de province. Le taux de chômage régional surréagit cependant aux aléas économiques : en période de crise, sa progression y est plus forte qu'en moyenne dans les autres régions et inversement lors des phases de croissance. L'importance des grands établissements dépendant de groupes, notamment dans l'industrie, explique la forte dépendance de la situation économique régionale aux conjonctures nationale et internationale. En 2023, l'écart entre le taux de chômage régional et celui de province reste proche de celui de 1989.

À l'image de la région, les taux de chômage de tous les départements des Hauts-de-France sont, en 2022, supérieurs à celui de

► 1. Taux de chômage annuel des Hauts-de-France et de France de province entre 1982 et 2023



la France de province ► **figure 2**. Celui de l'Aisne (10,4 %) est le deuxième taux le plus élevé, derrière les Pyrénées Orientales (11,6 %). Il a progressé de 1,1 point depuis

1989 alors qu'il a baissé légèrement tant au niveau national que régional. Le Nord (9,2 %), la Somme (8,7 %) et le Pas-de-Calais (8,3 %) se situent en 10^e, 12^e et 15^e

position des départements de province malgré des baisses supérieures à la moyenne pour le Nord et le Pas-de-Calais. Dans l'Oise, si le taux de chômage est le plus bas de la région (7,4 %), il est orienté à la hausse et dépasse désormais le niveau de province.

Des dynamiques locales du chômage dictées par la démographie et l'emploi

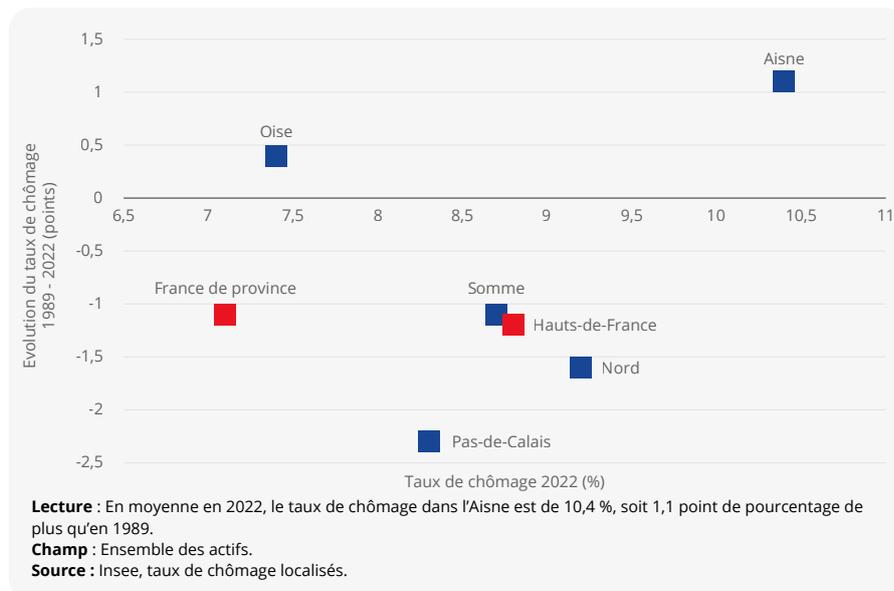
Les différences d'évolution du taux de chômage entre les départements s'expliquent par la conjonction de plusieurs facteurs. Le premier tient à l'évolution de la **population active** qui constitue le potentiel de travailleurs disponibles pour occuper des emplois. Au sein des Hauts-de-France, la jeunesse des départements du Nord et du Pas-de-Calais contribue à une forte croissance de la population active (respectivement +16 % et +11 % entre 1989 et 2022)

► **figure 3**, malgré le **déficit migratoire**.

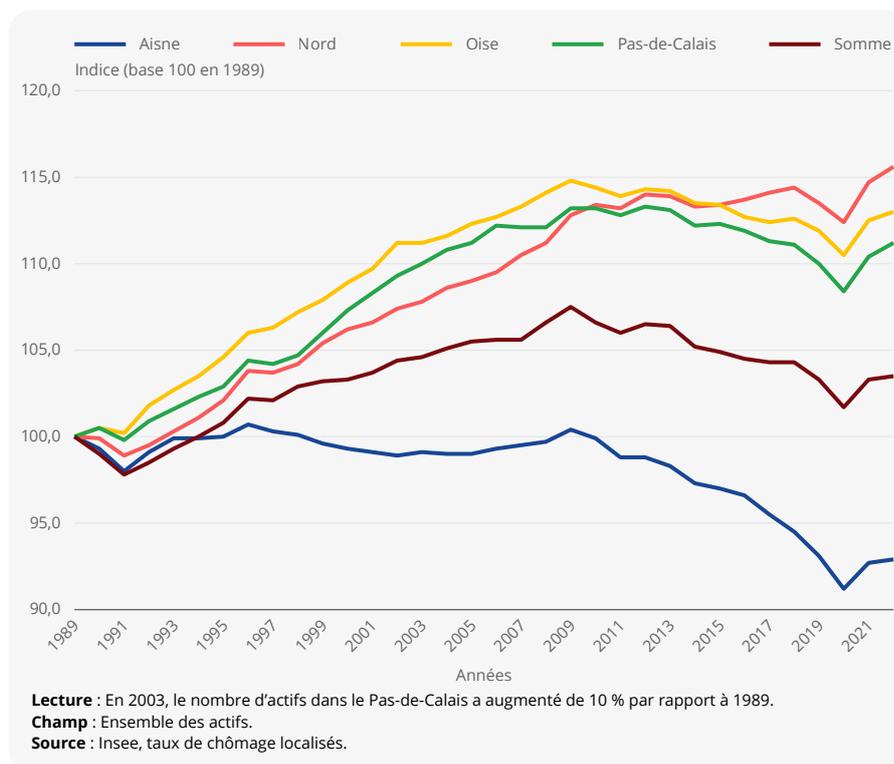
À l'inverse, les arrivées de franciliens dans l'Oise participent largement à la dynamique de sa population active (+13 %). Dans ces trois départements, la forte hausse jusqu'au début des années 2010 se tasse ensuite du fait des départs massifs à la retraite des baby-boomers. À partir de 2020, l'arrivée sur le marché du travail des enfants nés lors du pic de naissances au début des années 2000 alimente une nouvelle hausse. Sur longue période, la population active de la Somme se stabilise globalement (+4 % entre 1989 et 2022) et celle de l'Aisne diminue de 7 % sous l'effet cumulé du vieillissement de la population et d'un important déficit migratoire.

En complément de l'évolution de la population active, celle du nombre d'emplois sur le territoire contribue fortement aux variations du taux de chômage. Sur la période 1989-2022, l'évolution du nombre d'emplois dans les départements de province varie de -12 % dans la Haute-Marne à +81 % en Haute-Garonne. L'Aisne fait partie de la dizaine de départements où l'emploi baisse (-4 %) ► **figure 4**. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les évolutions s'avèrent plus favorables (+25 %), bien que très en deçà des territoires où l'emploi est le plus dynamique. Avec une croissance de l'emploi de 13 % entre 1989 et 2022, la Somme et l'Oise présentent des profils moyens au sein de la région. Hormis dans l'Aisne, les années 1990 ont été marquées par un fort dynamisme de l'emploi avec des progressions comprises entre 10 et 20 %. Les crises successives des années 2000 ont engendré ensuite une stabilisation de l'emploi sauf dans le Nord qui continue à tirer son épingle du jeu. Dans l'Aisne, la croissance des

► 2. Taux de chômage en 2022 et évolution depuis 1989, par département des Hauts-de-France



► 3. Évolution du nombre d'actifs par département des Hauts-de-France entre 1989 et 2022



années 1990 a été bien plus mesurée qu'ailleurs et à partir de 2001 l'emploi a baissé en continu pendant près de 20 ans.

La combinaison des évolutions du taux de chômage, de la population active et de l'emploi entre 1989 et 2022 ainsi que la prise en compte du taux de chômage moyen sur la période permettent de classer les départements de province en six groupes relativement homogènes quant à la situation de leur marché du travail ► **méthodologie**.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, un chômage élevé et qui réagit fortement à la conjoncture nationale

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les taux de chômage, élevés depuis les années 1990, se maintiennent sur le long terme largement au-dessus de la moyenne de province. Ils s'établissent en effet à plus de 11,5 % en moyenne entre 1989 et 2022 contre 8,9 % en province. Pour autant, ils ont baissé en 30 ans, de façon

plus marquée dans le Pas-de-Calais (-2,3 points) et le Nord (-1,6 point) qu'en province (-1,1 point). Dans ces deux départements, la croissance de l'emploi a été suffisamment soutenue pour absorber la hausse de la population active et ainsi réduire le chômage. Le Pas-de-Calais profite également en partie de la dynamique d'emploi du Nord par le biais des **migrations alternantes**. En effet, la proximité de la métropole lilloise, ainsi que des pôles d'emploi de Dunkerque et de Valenciennes, offrent des opportunités d'emploi pour une partie des habitants de ce département.

Six départements du sud de la France (Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse) se distinguent comme le Nord et le Pas-de-Calais par un chômage élevé et une croissance de la population active et de l'emploi au-dessus de la moyenne de province ► **figure 5 (classe 1)**. L'évolution favorable de la population active s'explique davantage par la jeunesse de la population dans le nord du pays et par l'attractivité résidentielle dans le sud. Pour autant, dans certains départements méridionaux comme le Vaucluse, la hausse de la population active est telle que celle de l'emploi ne suffit pas et le chômage augmente. À l'inverse, dans le Var et les Bouches-du-Rhône, le taux de chômage diminue dans les mêmes proportions que dans le Nord et le Pas-de-Calais.

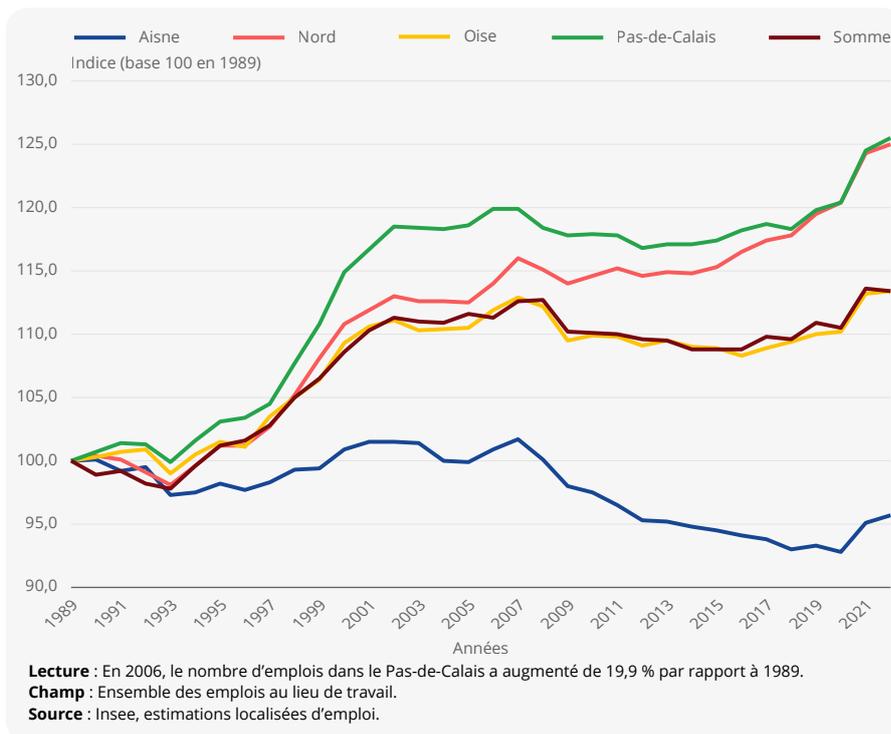
Dans tous ces départements, le chômage est très sensible à la conjoncture nationale, ce qui peut notamment s'expliquer par leur spécialisation économique, marquée par la présence de grandes entreprises et d'industries dans les uns ou d'activités touristiques dans les autres. Les crises économiques, tout comme les périodes de reprise, se traduisent ainsi par des évolutions plus marquées du chômage.

Dans l'Aisne et la Somme, un chômage élevé malgré une démographie atone

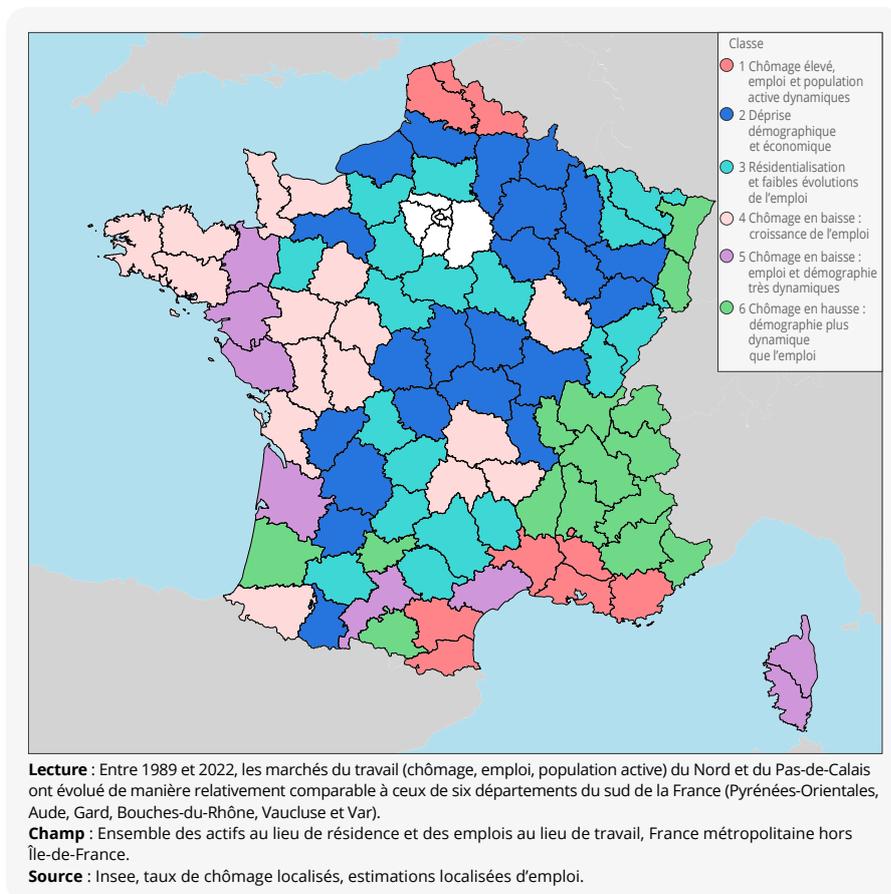
Dans l'Aisne et la Somme, le taux de chômage moyen sur la période 1989 – 2022 (11,2 % et 10,6 %), plus bas que dans le Nord et le Pas-de-Calais, reste supérieur à celui de province (8,9 %). Pourtant, la démographie y est peu dynamique puisque la population active de l'Aisne diminue quand celle de la Somme stagne.

Ces deux départements se différencient néanmoins l'un de l'autre par la dynamique de l'emploi. Dans l'Aisne, le déclin de l'industrie et de l'agriculture sur la période a conduit à une hausse du chômage parmi les plus fortes du pays de telle sorte que le département a dépassé le Nord et le Pas-de-Calais.

► 4. Évolution du nombre d'emplois en fin d'année par département des Hauts-de-France entre 1989 et 2022



► 5. Typologie des départements de France de province selon leurs évolutions du marché du travail sur la période 1989 – 2022



Dans ce contexte, le faible niveau de qualification des habitants peut compliquer leur insertion professionnelle et nuit à l'attractivité du territoire pour les entreprises.

Dans la Somme, l'augmentation de l'emploi, certes deux fois moindre qu'en province, permet, sur longue période, un léger recul du chômage.

L'association d'une démographie stagnante ou déclinante et d'un emploi peu dynamique est une caractéristique commune à de nombreux territoires situés le long de la diagonale des faibles densités, des Ardennes aux Hautes-Pyrénées en passant par l'Aube, le Cher ou la Dordogne (**classe 2**). Dans certains départements tels que l'Allier ou la Saône-et-Loire, le chômage diminue comme dans la Somme : les modestes augmentations d'emploi suffisent dans un contexte de baisse de la population active. Dans la Nièvre, le déclin démographique est tel que le chômage diminue malgré une baisse du nombre d'emplois de 15 %. À l'inverse, dans l'Aube ou le Cher, la forte baisse de l'emploi est à l'origine d'une hausse du chômage malgré le déclin de la population active.

Dans l'Aisne et d'autres départements (Allier, Indre...), les évolutions du taux de chômage sont plus dépendantes qu'ailleurs de la conjoncture locale de l'emploi. Pour beaucoup de ces territoires, la forte sujétion aux créations ou destructions locales d'emploi tient à un relatif éloignement de pôles d'emploi importants. Dans le cas de l'Aisne, sa proximité avec l'Île-de-France occasionne des sorties de travailleurs mais localisées dans le sud du département. Ailleurs, les actifs restent très dépendants des évolutions axonaises d'emploi.

► Méthodologie

La typologie des départements est issue d'une classification ascendante hiérarchique intégrant les variables suivantes sur la période 1989 – 2022 : taux de chômage annuel moyen, évolution du taux de chômage, évolution de la population active résidente, évolution de l'emploi au lieu de travail.

► Définitions

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage).

La **population active** désigne l'ensemble des personnes âgées de 14 ans ou plus présentes sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles en recherchent un.

Le **déficit migratoire** correspond à un solde migratoire négatif, c'est-à-dire que le nombre de personnes entrées sur le territoire est inférieur au nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Les **migrations alternantes** sont des déplacements entre le lieu d'habitation et le lieu de travail.

Dans l'Oise, une résidentialisation à l'origine du chômage le plus faible de la région

Dans les Hauts-de-France, l'Oise se distingue par une situation relativement favorable vis-à-vis du taux de chômage. Les arrivées depuis l'Île-de-France alimentent l'augmentation de la population active (+13 % en trois décennies), mais dans des proportions qui restent modestes. Les personnes occupant un emploi en dehors de leur département de résidence sont parmi les plus nombreuses de France mais ne prémunissent pas d'une hausse du chômage (+0,4 point depuis 1989). En effet, l'emploi progresse moins dans l'Oise qu'en moyenne nationale (+13 % contre +29 %) et ne permet pas d'occuper l'ensemble des actifs ne travaillant pas en Île-de-France.

Le profil résidentiel de l'Oise se retrouve dans le bassin parisien (Eure, Loiret, Yonne...), dans des zones frontalières profitant de dynamiques économiques étrangères (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Jura, Doubs) (**classe 3**). Dans ces territoires, les faibles hausses d'emploi sont insuffisantes face aux dynamiques de population active : le chômage, dans le meilleur des cas, baisse légèrement (Corrèze, Eure) mais plus souvent augmente, parfois de manière très marquée (Jura, Eure-et-Loire) malgré les opportunités extérieures pour les résidents. La plupart de ces départements conservent néanmoins un taux de chômage relativement faible par rapport à la moyenne nationale. L'importance des navetteurs dans ces départements limite l'impact des variations locales d'emploi sur le chômage.

D'autres dynamiques du marché du travail ont été à l'œuvre dans le reste des départements de province.

Dans seize départements (**classe 4**), situés majoritairement dans l'ouest du pays (Bretagne, Vienne, Deux Sèvres, Pyrénées Atlantiques) ou le centre (Puy-de-Dôme...), les taux de chômage, faibles en 2022, ont beaucoup baissé en 30 ans. Malgré une démographie relativement dynamique, les évolutions d'emplois sont suffisamment fortes pour orienter structurellement le chômage à la baisse.

Un profil proche mais encore plus accentué se retrouve dans des départements littoraux ou méridionaux accueillant des métropoles (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Gironde, Haute-Garonne, Hérault) et en Corse (**classe 5**). Les dynamiques d'emploi y sont extrêmement favorables, les hausses s'étalant de +43 % à +65 %. Dans ce contexte, malgré des croissances de population active également fortes, le chômage a nettement diminué.

Enfin, dans les départements alsaciens, ceux de l'ancienne région Rhône-Alpes ou encore de l'est de Paca (Alpes-maritimes, Hautes-Alpes ou Alpes-de-Haute-Provence), l'emploi et la population active augmentent tous deux fortement (**classe 6**). Mais contrairement aux départements précédents, la dynamique de l'emploi s'avère insuffisante, notamment si les migrations alternantes en entrée sont nombreuses comme dans le Rhône ou la Drôme. L'évolution du chômage n'est donc pas très favorable dans ces territoires : parfois de légères baisses (Drôme, Isère...), parfois des hausses (Ain, Alpes-de-Haute-Provence...), ponctuellement fortes (Haut-Rhin). ●

Jérôme Fabre, Gabrielle Vercoutre



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

► Sources

Les **taux de chômage localisés** sont issus d'une synthèse de différentes sources : données administratives sur l'emploi, séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi, enquête Emploi en Continu (EEC). Les taux de chômage présentés ici sont des moyennes annuelles des quatre taux de chômage trimestriels, de même que les évolutions de population active mobilisées pour estimer le taux de chômage.

Les **estimations localisées d'emploi** sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs et les travailleurs indépendants. Les estimations départementales d'emplois étant disponible sur la période 1989 – 2022, c'est cette période qui a été retenue pour l'analyse des taux de chômage départementaux même si ces derniers sont diffusés entre 1982 et 2023.

Les **recensements de la population** renseignent sur les déplacements domicile-travail des actifs en emploi.

► Pour en savoir plus

- « L'activité économique en perte de vitesse sauf dans le tourisme et les transports » Bilan économique 2023, Insee Conjoncture Hauts-de-France n° 41, juin 2024.

